

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18623 - 72ÈME ANNÉE

Dans trois jours, l'événement politique à Sainte-Suzanne

9e Congrès du PCR : « Pour un développement durable et solidaire »



La présence des jeunes en tête des manifestations contre la Loi Travail montre l'inquiétude pour l'avenir dans le cadre actuel.

La Réunion est aujourd'hui qualifiée de département socialement hors-norme à cause du fort taux de chômage et de ses conséquences. Cette crise sociale est la conséquence d'un système bloqué. Dans ses projets de thèse pour son 9e Congrès, le Parti communiste réunionnais avance plusieurs propositions pour placer notre île sur la voie du développement durable et solidaire.

Lors de sa conférence de presse mardi, le PCR a rappelé le contexte social de La Réunion. Plus de 180.000 Réunionnais sont à la recherche d'un emploi, près de la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, l'illettrisme touche près de 120.000 personnes. La tendance n'est pas à l'amélioration. L'année dernière, 1467 jeunes en emploi d'avenir ont été licenciés à la fin de leur contrat. Ils ont été laissés sans aucune solution. Cette catastrophe va se poursuivre cette année, au fur et à mesure de l'arrivée à leur terme de ces contrats de trois ans, subventionnés à hauteur de 90 % du SMIC net par l'État.

À cela s'ajoute d'importantes menaces. À chaque conférence de presse, le PCR fait état de celle qui pèse sur la filière canne-sucre et ses 18.000 emplois. C'est la faute à la fin du quota sucrier cette année, qui enlève au sucre réunionnais sa dernière protection face à la concurrence de pays ayant un coût de production moins élevé. Pour le moment, la seule mesure prise est une aide de 38 millions pour l'ensemble des producteurs de l'outre-mer. Alors que la suppression des quotas sucriers est définitive, cette aide devra être discutée chaque année lors des débats sur la Loi de Finances. Cela n'est guère rassurant compte tenu de la politique d'austérité menée par les gouvernements qui se succèdent.

De plus, l'Union européenne négocie avec les pays voisins un traité de libre échange. Cet accord de partenariat économique doit permettre à toute la production des pays voisins d'être importée à La Réunion sans quota ni droit de douane. C'est une menace mortelle pour tous les producteurs réunionnais.

Blocage

La crise sociale à La Réunion est si grave qu'en 2013, une étude de l'INSEE et du Conseil général a qualifié notre île de département socialement hors-norme. Cette situation, c'est une partie du bilan de 70 ans de départementalisation. Elle souligne que l'application des lois et règlements conçus pour la France ne permet pas de résoudre les défis sociaux qui se posent à La Réunion, même en amplifiant les exonérations de cotisations sociales et fiscales payées par les entreprises.

Notre île est confrontée à une croissance de sa population active qui dépasse largement la capacité de l'économie à créer des emplois. En effet, en pourcentage, la croissance économique et les créations d'emploi dans le secteur privé sont plus importantes qu'en France. Mais ce dynamisme ne suffit pas. C'est l'illustration d'un système bloqué.

Cela se traduit par des jeunes qui n'ont comme seul moyen d'expression que le blocage des routes pour se faire entendre. Pas plus tard qu'hier à Sainte-Marie, plusieurs ont dressé un barrage dans le quartier de la Ressource pour exiger que des promesses d'emploi soient respectées. Le chômage fait en effet peser une pression considérable sur les mairies qui sont généralement les plus importants employeurs dans les communes. L'impasse du système risque donc de mener La Réunion vers un blocage généralisé.

Or, la croissance démographique va se poursuivre. La Réunion se dirige vers le million d'habitants. Avec le système actuel, la perspective est de 500.000 pauvres,

et d'un nombre de chômeurs égal à celui des salariés. Quel avenir envisager dans de telles conditions ?

Propositions

Pour sortir de la crise, le PCR propose plusieurs projets qui sont autant de gisements d'emploi. Pour faire face à l'urgence en tenant compte de l'évolution de la démographie de La Réunion, il préconise la création de deux grands services d'intérêt public.

Le premier concerne l'aide à la personne. Ce sont des emplois durables pour accompagner le vieillissement de la population. Ce phénomène va entraîner la création de nouveaux besoins. La hausse de la population va se poursuivre, ce sont donc des emplois à créer dans le secteur de la petite enfance.

Le second concerne l'environnement. La moitié du territoire de notre île est inscrite sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO. C'est un potentiel considérable à valoriser. À cela s'ajoute une filière de traitement des déchets à valoriser. D'une part, cela permettra de diminuer les importations et de faire tomber tous les arguments favorables à la création d'un incinérateur. D'autre part, ce sera un moyen d'exploiter le potentiel des végétaux morts qui sont la plupart du temps simplement brûlés.

L'augmentation de la population entraînera mécaniquement une augmentation du nombre d'emploi dans les services publics. Le PCR propose de modifier les règles afin que cette croissance puisse pleinement profiter aux jeunes Réunionnais capables d'exercer ces emplois.

À plus long terme, le PCR propose de relancer le projet d'autonomie énergétique. Cela passe par la création d'un chemin de fer qui vise à fluidifier les déplacements et réduire l'importation de carburants et de voitures. L'utilisation des énergies renouvelables telles que le vent, le soleil, la mer, le volcan et la biomasse. Cela s'inscrit pleinement dans les orientations de l'Accord de Paris qui vise à favoriser la transition énergétique. Une filière nouvelle peut donc émerger, avec les emplois qui vont avec.

En conciliant l'autonomie énergétique et la transformation des emplois aidés en emplois durables dans deux grands services, le PCR apporte une contribution à un plan de développement durable et solidaire de La Réunion. Il en sera question lors du 9e Congrès, dimanche à Sainte-Suzanne.

M.M.

Edito

Plus d'un milliard de fonds publics injectés dans le BTP

Le Haut conseil de la commande publique s'est réuni hier à Saint-Denis. Il a permis de rappeler la part importante des fonds publics dans l'activité économique. En 2016, la commande publique représentait 85 % du chiffre d'affaires du BTP, c'est deux fois plus qu'au début des années 2000. Elle a atteint l'an dernier 1,1 milliard d'euros. Dans le même temps, la commande privée s'est élevée à 200 millions d'euros, alors qu'elle atteignait 500 millions d'euros au début des années 2000.

Du côté de l'État, la commande publique s'oriente principalement vers la construction et la rénovation de logements sociaux, pour un total de 212,7 millions d'euros, dont plus de la moitié en défiscalisation. Cette somme a permis la mise en chantier de 1.586 logements sociaux et la réhabilitation de 407. Malgré tous les efforts, les chiffres sont loin des besoins. Le Plan logement outre-mer les a estimés à 10.000 logements neufs ou réhabilités par an. Compte-tenu du poids démographique de La Réunion dans l'outre-mer, cela veut dire 5.000 par an. On est donc à moins de la moitié de l'objectif que l'État s'est lui-même fixé. Et il ne sera pas non plus atteint en 2017, car le chiffre de 3.000 logements neufs et réhabilités est annoncé.

Au niveau des effectifs dans le BTP, ils comptaient 16.676 emplois en moyenne l'année dernière. C'est quasiment 10.000 de moins qu'à l'époque où Paul Vergès présidait la Région Réunion et impulsait une politique de grands travaux qui dynamisait toute l'économie. Manifestement, notre île est encore loin de se relever des décisions

prises par plusieurs élus qui ont choisi de stopper des grands projets tels que le Pôle océan, l'hippodrome de Cambaie, le tram-train ou la nouvelle route du littoral. Force est de constater que le chantier de route en mer est loin de correspondre aux promesses en termes d'emplois, avec à peine 1.000 salariés alors que les sommes investies dépasseront probablement 2 milliards d'euros pour seulement 12 kilomètres.

Plus d'un milliard d'euros de fonds publics ont donc été injectés dans le secteur du BTP. Cela permet au mieux de stabiliser les effectifs, et cela ne suffit pas à répondre aux besoins en termes d'équipements et de logements. Cela démontre la fragilité de l'économie réunionnaise, fortement dépendante des transferts publics. Cette situation ne permet pas d'avoir une bonne visibilité de l'avenir, car ces transferts sont liés à la conjoncture en France. Toute nouvelle aggravation de la politique d'austérité ne pourra donc qu'avoir de dramatiques conséquences à La Réunion.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Un Réunionnais sur quatre vit dans «les Hauts»

Suite de la reproduction du contenu de l'étude parue dans le numéro 89 de l'INSEE-Flash-Réunion publié sous la signature de Ludovic Besson.

Des ménages en moyenne plus aisés à mi-pente

À mi-pente, vivent 200 000 Réunionnais. La densité de population s'élève à 550 habitants au km², soit deux fois moins que sur le littoral. L'habitat individuel y est très développé : 80 % des ménages résident dans une maison. Le modèle du couple avec enfant(s) devient dominant (38 % des ménages, contre 30 % sur le littoral). Les ménages plus aisés y sont relativement plus nombreux. Ainsi, les cadres et les professions intermédiaires sont plus souvent présents à mi-pente : 20 %, contre 16 % sur le littoral et 14 % dans les Hauts. Les couples dont les deux conjoints ont un emploi sont également surreprésentés à mi-pente : 22 % contre 15 % sur le littoral et 17 % dans les Hauts. Les ménages possèdent donc plus souvent plusieurs voitures (27 % contre 22 % à La Réunion).

Les ménages modestes surreprésentés dans les Hauts

À partir de 400 mètres, la population est aussi nombreuse qu'à mi-pente (207 000 habitants), mais la densité de population chute fortement (120 habitants au km²). La proportion de natifs de l'île y est un peu plus importante qu'en moyenne (88 % contre 84 %). Encore plus qu'à mi-pente, l'habitat est dominé par la maison individuelle (neuf logements sur dix) et les ménages sont plus souvent propriétaires de leur logement (64 % contre 43 % sur le littoral).

Dans les Hauts, comme à mi-pente, les couples et plus particulièrement les couples avec enfant(s) constituent

le modèle familial le plus répandu. Les ménages modestes sont en revanche davantage présents. Ainsi, 20 % des ménages sont composés d'un couple dont aucun des conjoints n'a d'emploi, contre 16 % à mi-pente. En outre, les ouvriers, les agriculteurs et les retraités sont un peu plus nombreux : ils représentent 33 % des personnes de 15 ans ou plus contre 30 % à La Réunion.

Davantage de personnes en emploi à mi-pente

Du fait du profil des habitants qui y vivent, c'est à mi-pente que la population est la mieux insérée sur le marché du travail : 49 % des personnes de 15 à 64 ans y sont en emploi, soit 5 points de plus que la moyenne régionale. Dans les Hauts et sur le littoral, l'emploi est moins fréquent (43 %). Cependant, il existe de fortes disparités selon les zones : dans le nord de l'île, les habitants des Hauts sont nettement mieux insérés professionnellement que ceux du littoral (52 % y ont un emploi, soit 6 points de plus), une partie d'entre eux habitant des zones résidentielles comme La Montagne. À l'inverse, dans l'Ouest, les habitants du littoral sont plus souvent en emploi que ceux des Hauts.

Fin

In kozman pou la rout

« Dann zardin mon voisin, mang i sharj an galé »

Zot i koné nou lé dann in péi demoun lé bonpé zalou, bonpé maloki. Pou zot sak zot nana shé zot, i diré i pèrd la valèr kan zot i oi sak in n'ot moun nana son kaz. Moin pèrsonèl, kan moin lé shé in moun é i di alon vizit kisoï la kizine, kisoï lo zrdin, kisoï d'ot pyès ankor, mi pans ayayay ! Bondyé la mi sava gingn kozman-la kan va rant la kaz. Ankor, kozman sé arien ! Mé si zamé i gingn in l'anvi é i vé shanj kékshoz dan la kaz. Ala traka pou moin é mi pans bonpé demoun i doi z'ète konmsa. I paré galman késtyonn loto lé konmsa osi é so kou isi sé plito bann bononm i tonm maloki. Pa pli loin ké yèr, mi antann in dalon apré di amoin, li vé in kat-kat. L'èr-la mi domann ali si son loto i gaz pi, sansa si li vé bate karé dann shomin la tèr, sansa ankor si in moun la fé in romark dsi son kok loto. Li réponn amoin in ga koté son kaz i sort tir in kat-kat, é moin té i rosan koman lo ga téi san li lé maléré. Na in patoi fransé i di konmsa : lo zèrb lé touzour pli vèr dann zardin mon voisin. Sé pa lo zèrb biensir, sé la fason ké mi regard al, é sé lo fason moin la anvi an avoir in gazon vèr tann. Alé ! Ni artrouv pli dvan sipétadyé !

Billet philosophique

Ne nous énervons plus !

Comme on l'a vu dans cette chronique vendredi dernier, de plus en plus de Réunionnais s'unissent pour assumer leurs responsabilités afin de construire l'avenir de leur pays de façon durable et solidaire. Mais, bien sûr, rien n'est parfait et les réflexions doivent se poursuivre pour faire face aux injustices sociales et aux comportements néfastes qui nuisent à cette union.



Des Réunionnais avec le Père Joseph Wrésinski, le fondateur du mouvement ATD Quart Monde, lors de sa visite à La Réunion en 1984. « Que les voix s'unissent pour dire stop à la pauvreté ».

Tous les jours, on reçoit des informations sur les diverses formes de violences auxquelles sont confrontées les vies conjugales, familiales, professionnelles, sociales... mais aussi celles des organisations syndicales, politiques, associatives, etc. Ces relations humaines au caractère souvent inhumain voire barbare ne sont-elles par liées — entre autres — à des comportements agaçants, agressifs, humiliants et méprisants envers les autres ?

Derrière ces attitudes, parfois très pénibles à vivre par les victimes de la violence, on peut repérer un manque d'écoute de l'autre et un manque d'échanges entre partenaires potentiels en vue d'une entente éventuelle en cherchant à surmonter ensemble leurs contradictions. En bref, les paroles dures, voire insultantes, remplacent trop souvent le dialogue non-violent

pouvant ouvrir la porte à un accord.

Ne nous enfermons pas dans le dogmatisme

Comment donc prendre cette voie constructive vers un accord ? Déjà en se libérant de l'égoïsme, en arrêtant de répéter sans cesse "moi, je", "selon moi", "pour moi"... et en cultivant plutôt l'altruisme, comme le prônent des philosophes de tous les continents comme Jacques Vigne et Matthieu Ricard. Ensuite, ne nous enfermons pas dans le dogmatisme ni dans le sectarisme mais cultivons l'ouverture à l'autre et l'écoute de l'autre, évidemment dans le cadre d'un respect mutuel.

Une autre piste pour la culture du rassemblement autour d'un projet commun émancipateur peut être évoquée. Lorsque nous avons des

points de vue différents sur tel ou tel sujet, on peut d'abord dire à l'autre : je comprends ce que tu me dis, même si je ne partage pas ce point de vue, mais allons continuer à échanger nos idées à ce sujet...

Soyons calmes

Un jeune réunionnais, ami de la philo, nous a transmis récemment une vidéo enregistrée en 2015, où un philosophe français, Robert Waldinger, conforte ces réflexions en répondant à la question : "Qu'est-ce qui fait une vie réussie ? La plus longue étude sur le bonheur". Dans ce documentaire, il déclare notamment que « vivre au milieu du conflit est très mauvais pour notre santé. Et vivre au milieu de bonnes, chaleureuses relations est protecteur. Une belle vie est construite avec de belles relations ».

D'ailleurs, « le rassemblement des forces vives de La Réunion pour la responsabilité et le développement durable et solidaire du pays » que proposera le PCR ce dimanche à son 9e Congrès ne va-t-il pas dans ce sens ? Donc ne nous énervons plus, soyons calmes, cultivons la zénitude et la rationalité, sur la base de principes fondamentaux pour construire la justice et la paix à La Réunion ainsi que dans le monde entier.

Roger Orlu

Oté

Fillon dann zyé siklone

Nout tout isi La Rényon i koné siklone é i koné lo zyé lo siklone : ni koné sé l'androi na poin lo van, na poin la plui, lé kalm vèy pa koman. Astèr, kan i di désèrtin lé dann zyé siklone, sa i vé dir-lé shoz la dévir konmsa !- lo moun lé an plin dann tangaz, tangaz lo van, épi tangaz lo van avèk l'oraz mélanzé.

Astèr alon an parl in pé lo moun la politik : lé p arar zot lé dann tangaz, i di mèm zot lé an plin dann zyé siklone. Pou kosa ? Pars lé shoz i déroul pa konm zot la prévi. Pars ki bate di bèr lish ondoi, in pé la trouv l'okazyon lé bon é konm i di, l'okazyon i fé lo laron. Sé lo ka la famiy fillon dopi déza troi kat zour.

Poitan l'afer lété bon pou li. Demoun té i oi ali déza prézidan la républik fransèz. Pou pa pèrd lo tan, bann sondèr té apré fé sondaz dsi lo rézilta lo dézyèm tour. Lo boug té i rant a la vèv é li té fine tèlman sir li té i sava rantré ké li téi débouj pad si son poszisyon. Pou li lé shoz téi doi marsh karé konmsa é pa otroman. Domann pa li shanj in virgil dann son program lé té i anvoye baladé.

Mé antansyon sé kan ou i krin pa arien k dézord i ariv/bann zournalis la trap la famiy lo doi dann bokal konfitir. Astèr tout lé konvoké par la polis, pou ésplik z'ot ka é bann zournalis i fouy ankor z'ot poubèl pou oir koué nana dodan. Ala ké li pans pi ète kandida, mé mé syé didier i vienn dir, li lé pou Fillon san pour san. Antansyon avèk parol didier ! Sa i port la shyass tazantan.

Sirtou kan ou lé an plin dann zyé siklone.

Justin